

Instance de concertation Aqua Domitia

Synthèse des échanges

18 DECEMBRE 2018

Intervenants :

Jean-Luc BERGEON, Région Occitanie
Régis INGOUF, Région Occitanie
Daniel GRAS, Région Occitanie
Jean-François BLANCHET, Directeur Général, BRL
Sébastien FOREST, Directeur régional adjoint, DREAL Occitanie
Eric BELLUAU, Directeur Adjoint à l'Aménagement, BRL
Jean-Pierre DUMONT, Directeur adjoint aménagement, BRL
Marie-Hélène FAVANT, Directrice de la Communication, BRL
Sherazade AOUBID, Région Occitanie
Philippe BAUCHET, Région Occitanie
Frédérique CANCEL-TONELLOTT, Région Occitanie
Gabriel LECAT, DREAL Occitanie
Zoé MAHE, Directrice de l'écologie, DREAL Occitanie
David MOURET, Conseil département de l'Aude
Janine ETIENNE, Conseil département de l'Hérault
Dominique NURIT, Conseil département de l'Hérault
David CINIÉ, Montpellier Méditerranée Métropole
Arnaud VESTIER, Montpellier Méditerranée Métropole
Catherine MOREL, Agence Régionale de santé
Jean-Claude ARMAND, Communautés de Communes du Grand Pic Saint-Loup
Véronique DUBOIS, Directrice SMETA
Bernard AURIOL, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
Philippe BARBET, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
Clément De BERTIER, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
Cécile IDIER, Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
Christophe VIVIER, EPTB Fleuve Hérault
Christophe LAFON, Chambre régionale de l'agriculture Occitanie
Léonie CAMBREA, Chambre d'agriculture 34
Pierre MICHELOT, Chambre d'agriculture 34
Jean MARTINEZ, CAHM
Sébastien THERON, CAHM
Lolita ARRIGHI, DDTM 34
Patrice PONCET, DDTM 34
Philippe CLUZEL, SMMAR
Julie BREMOND, CD 34
Yvon PELLET, CD 34
Hélène DELMOTTE, SGAR Occitanie
Jean-Marc ALAUZET, Syndicat Bas Languedoc
Marc COUSTOL, Syndicat Bas Languedoc
Dominique COLIN, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Isabelle EUDES, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Elise GARCIA, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Alain VIDAL, Sète Agglopol Méditerranée
Patrick REAMOT, Sète Agglopol Méditerranée
Stéphane NOYER, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Thierry ALIGNAN, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Géraldine VACQUIER, SYBLE
Stéphane LAURET, SCOT du Biterrois
Maryse ARDITI, PNELR
Cathy VIGNON, Association Mosson Coulée Verte

ORDRE DU JOUR

I.	Discours introductifs – M. BERGEON – M. ZARROUTI – M. BLANCHET	2
II.	Actualité du Projet.....	4
III.	Présentation des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) concernés par Aqua Domitia : bilan des économies d'eau et des substitutions prévues	5
IV.	Questions du public.....	6
V.	Table ronde des financeurs de la troisième tranche	8
VI.	Conclusions.....	13

La séance est ouverte à 9 heures 45.

I. Discours introductifs – M. BERGEON – M. FOREST – M. BLANCHET

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Lancé en 2007 par Georges Frêche, ce projet fait aujourd'hui l'unanimité, alors qu'il constituait initialement un véritable pari financier et technique. Cette réussite est le fruit de votre travail et de votre concertation. Grâce aux efforts des uns et des autres, aucun territoire traversé par Aqua Domitia ne manque à l'appel. Il faut remercier l'ensemble des partenaires qui ont tous œuvré dans le même sens depuis le début.

Tous les engagements pris dans le cadre d'Aqua Domitia depuis 2007 ont été tenus. A ce jour, 120 millions d'euros ont été engagés sur les 220 millions d'euros prévus. Pari à la fois technique et financier, Aqua Domitia est aussi un pari en termes de gouvernance et de solidarité des territoires.

L'un de vos premiers travaux a porté sur l'axe interbassin. A ce sujet, il convient de rappeler que vous êtes les premiers, sur le plan national, à avoir lancé un débat sur l'eau. La Région Occitanie a porté le projet, mais celui-ci est le fruit d'un vrai travail collectif. Le travail des associations doit également être salué.

Aujourd'hui s'ouvre une étape décisive du projet, avec le maillage final qui va permettre à l'eau du Rhône de couler dans le biterrois.

Sébastien FOREST (DREAL)

Je représente aujourd'hui le Préfet de la Région Occitanie, après avoir suivi ce projet dans des fonctions antérieures. Cette instance de concertation, qui aura bientôt dix ans, s'est réunie aux moments clés du projet. Les groupes de travail se sont réunis plus régulièrement pour concevoir et mettre en œuvre ce projet stratégique majeur pour le développement de notre territoire, dans un contexte de changement climatique et de croissance démographique (avec 50 000 habitants supplémentaires par an).

Ce projet ne vise pas simplement à apporter de la ressource en eau ; il s'inscrit plus largement dans un véritable projet de développement territorial, accepté et porté par l'ensemble des forces vives du territoire grâce au travail de cette Instance.

Bien avant le débat public, cette instance avait permis aux porteurs de projets de concevoir ce projet en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs du territoire. Des sujets difficiles ont été abordés – comme la qualité de l'eau du Rhône – et traités par l'ensemble des acteurs. Le projet se déroule bien, fait consensus et réunit de nombreux acteurs pour son financement. Tous les sujets ne sont

pas encore réglés puisque des autorisations administratives doivent encore être délivrées. L'Etat sera à vos côtés pour que le projet puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Et du côté des administrations et des autorisations, on sera au rendez-vous pour les délivrer dans les meilleures conditions de délai et de sécurité juridique puisque l'on peut toujours être confronté à des contestations ponctuelles.

Jean-François BLANCHET (BRL)

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis la création de cette instance de concertation en 2008. Dans le cadre de la démarche Aqua 2020 initié en 2004, a été établi le bilan des besoins et des ressources en eau. Cet exercice a notamment permis d'identifier des économies d'eau et des besoins de ressources complémentaires à l'échelle du territoire. Dans ces éléments de perspectives, il convient de mentionner le transfert à la Région du réseau hydraulique. Celui-ci était auparavant dans un régime de concession d'Etat. Avec la Région devenue autorité publique concédante en 2008, un nouveau défi a commencé à se construire à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, la constance des collectivités territoriales doit être saluée. Les quatre présidents régionaux qui se sont succédé depuis ont soutenu ce projet avec la même énergie et ont voulu en faire un projet de territoire.

Au départ, certains voyaient à travers Aqua Domitia un « projet de tuyau ». Aujourd'hui, ce projet s'inscrit dans une dimension territoriale car l'enjeu est de concilier le développement économique – avec une démographie régionale croissante et des besoins agricoles –, la gestion des effets grandissants du changement climatique, et l'exigence de préservation des milieux naturels que nous voulons léguer aux générations futures dans les meilleures conditions possibles.

Il y a dix ans naissait cette Instance de concertation dédiée au projet Aqua Domitia. Puis pour mettre en œuvre ce projet, une procédure réglementaire de débat public a été initiée. Les conclusions des 13 réunions publiques ont fait l'objet d'un document de synthèse que nous conservons précieusement car elle constitue la feuille de route de BRL.

BRL et les services de la Région ont vécu ce débat public comme une manière de construire collectivement ce projet, et non comme une obligation réglementaire. L'instance de concertation se réunit désormais de manière quasi annuelle pour pouvoir vous rendre compte des avancées du projet sur le territoire et prendre en compte les attentes des parties prenantes. Ce dialogue avec le territoire a été extrêmement productif puisque le projet initial a fait l'objet de multiples adaptations.

A ce jour, 90 millions d'euros de travaux ont été réalisés dans des conditions satisfaisantes, et dans le respect des procédures réglementaires. Face aux difficultés rencontrées, nous avons su trouver des solutions, qui n'ont pas compromis les calendriers globaux. Nous avons aussi pris en compte les attentes des riverains qui sont des parties prenantes importantes du projet. Dans la mise en œuvre d'Aqua Domitia, nous sommes parvenus à obtenir 90 % d'accords amiables. Sur la partie foncière du projet, je rendrai hommage aux maires car la majorité d'entre eux ont été porteurs de solutions et d'accompagnement.

Enfin, je salue les collectivités qui ont contribué au financement du projet dont la Région, les Départements de l'Hérault et de l'Aude, ainsi que l'Agence de l'Eau et les intercommunalités. Les collectivités ont toutes répondu présentes pour faire en sorte que ce projet soit collectif et réponde aux enjeux de territoire. De son côté, BRL s'est attaché à ce que ce projet puisse être exemplaire, en s'inscrivant dans la transition écologique, la transition énergétique et la transition digitale.

Un document vidéo décrivant le projet Aqua Domitia est projeté.

II. Actualité du Projet

Eric BELLUAU (BRL)

Le projet Aqua Domitia maille, structure, renforce et sécurise le système hydraulique entre Narbonne et Nîmes. Les grands objectifs du projet restent constants depuis son lancement.

Le projet compte six maillons indépendants qui seront réalisés progressivement. 140 km de canalisation – de 600 à 1200 mm – seront installés. D'un budget actualisé à 220 millions d'euros, le projet se déploie au rythme de la « maturité » de la demande par territoire.

A fin 2018, le maillon Sud Montpellier (de Mauguio jusqu'à la station de Fabrègues) a été réalisé. De même la tranche 1 du Maillon Nord Gardiole, la tranche 1 du maillon Biterrois et le maillon Littoral Audois ont été finalisés. Ces quatre maillons représentent un investissement total réalisé à fin 2018 de 90,3 millions d'euros.

Seront réalisés d'ici 2021 la prolongation du maillon Nord Gardiole, le prolongement de la seconde tranche du Maillon Biterrois, l'interconnexion « Haut service », la Tranche 3 des Maillons Nord Gardiole et Biterrois, et la première tranche du Minervo. Au total, le budget de ces projets représente un peu moins de 100 millions d'euros, ce qui en cumul fait 190 millions d'euros engagés sur un budget de 220 millions d'euros. Leur financement est assuré par la Région à hauteur de 45 %, par les deux départements, Hérault et Aude, pour plus de 20 %, par l'Agence de l'eau pour 15 % à hauteur des enjeux environnementaux, et la montée en puissance des intercommunalités.

Aqua Domitia est une ressource complémentaire à un « mix de ressources » à la disposition des territoires pour sécuriser durablement les besoins en eau de la région, faciliter l'atteinte du bon état des masses d'eau et donner du temps aux territoires pour atteindre les niveaux d'économies d'eau attendues. Son débit de pointe est d'ores et déjà totalement alloué.

Le bilan à fin 2021 serait le suivant :

- la sécurisation de l'alimentation en eau potable du SBL et de la station AEP de Puech de Labade ;
- l'irrigation de 6250 hectares agricoles ;
- près de 8 millions de m³ de substitutions potentielles de prélèvements aux milieux, et 1 million de m³ d'économies sur les réseaux d'eau brute.

Les débits prévisionnels sur les Maillons Sud Montpellier, Nord Gardiole et Biterrois seront ainsi répartis conformément aux objectifs sur les trois usages prioritaires du projet :

- 40 % à l'agricole ;
- 40 % à l'AEP ;
- 20 % de substitution.

Au-delà de l'aspect technique, Aqua Domitia est aussi, pour BRL, un engagement de responsabilité sociétale, qui se traduit par une concertation post-débat public, la prise en compte de l'environnement (plus de 1,3 million d'euros affectés aux mesures compensatoires), un diagnostic archéologique sur la quasi-totalité des linéaires, et une contribution au tissu économique des entreprises locales (51 marchés de travaux ont été attribués à 38 entreprises).

Un document vidéo sur les mesures environnementales est projeté.

III. Présentation des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) concernés par Aqua Domitia : bilan des économies d'eau et des substitutions prévues

Zoé MAHE (DREAL)

Les Plans de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), élaborés à partir des Etudes Volume Prélevable (EVP), permettent d'aborder à la fois les sujets réglementaires et les volets plus opérationnels de concertation, menés pour définir des scénarios visant au bon état.

Des Etudes du volume prélevable ont été réalisées dans tous les bassins versants du littoral d'Occitanie et, notamment, sur ce secteur qui est arrosé par le projet Aqua Domitia. Ces Etudes de volume prélevable ont été notifiées dans les bassins versants par les préfets de département, et ce pour le compte du préfet de bassin.

La carte de l'état des lieux des déficits issu des EVP fait apparaître un taux de réduction nécessaire des prélèvements sur le littoral occitan de l'ordre de 30 %. Le diagnostic de la situation actuelle montre que le déficit à l'étiage est de 81 millions de m³. Les PGRE permettront de mettre en place des actions, notamment en termes d'économie d'eau pour résorber ces déficits et atteindre le bon état.

La situation est très variable d'un bassin versant à un autre. Par exemple sur l'Aude, le déficit est de 37 millions, ce qui est énorme. Mais finalement, c'est presque le secteur où il sera le plus facile d'arriver, grâce aux économies d'eau identifiées dans le PGRE, à résoudre ce déficit. En revanche, dans d'autres secteurs, notamment le secteur cévenol, il y a moins de déficit en volume, mais pour mettre en place les actions et arriver à résoudre les problèmes de bon état, ce sera peut-être plus difficile.

La carte suivante fait un zoom sur le secteur d'Aqua Domitia et des différents maillons qui ont été présentés par BRL. On voit notamment que, sur l'Audois, l'adducteur va desservir ce secteur-là et résoudre des déficits de deux bassins versants présents. Cette conduite œuvre donc aussi à résoudre les déficits.

L'Etat notifie le montant du déficit à résoudre et confie à l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) la démarche de concertation à mener dans le cadre du PGRE, et la mise en œuvre du PGRE.

Dominique COLIN (AEMRC)

Les PGRE visent à assurer un retour à l'équilibre quantitatif en 2021. Cet objectif est d'ores et déjà quasiment atteint. A ce jour, seuls quatre PRGE sont en suspens. S'agissant des eaux souterraines, seul le PRGE du Roussillon présente encore des difficultés.

Les PGRE concernant Aqua Domitia concrétisent la transition écologique. La situation des sous-bassins versants est très variable ; pour certains, le retour à l'équilibre passera par des solutions de substitution de plus grande ampleur que les projets d'économies.

Le bilan sur la zone d'influence Aqua Domitia montre que l'équilibre quantitatif est rétabli sur l'Orb, l'Hérault et l'Astien avec des solutions d'économie ; en revanche la situation de l'Aude est plus complexe.

Si on regarde globalement l'impact d'Aqua Domitia sur les bassins versants traversés et la cartographie des substitutions on constate que le projet Aqua Domitia constitue un vrai outil d'adaptation du territoire au changement climatique.

L'Agence subventionne d'ores et déjà des substitutions par Aqua Domitia sur ces bassins déficitaires. C'est donc très concret. Il y en a d'autres qui sont travaillées en ce moment et qui permettront d'augmenter encore le volume des substitutions et d'atteindre le solde total de la subvention envisagée par l'Agence de l'eau.

Il y a deux substitutions : celle du forage AEP de SBL à Saint-Jean-de-Védas de 2,8 millions et celle de Portiragnes, le pompage de BRL dans le canal du Midi, de 2,5 millions. Il y a les économies d'eau pour 1 million de mètres cubes sur le réseau BRL de Réals.

Je disais tout à l'heure que la plupart des bassins versants traversés avaient un déficit inférieur à 1 million. Là, on est vraiment à l'échelle du déficit de ces territoires et cela a un impact très fort, ce qui fait que ce projet est un véritable outil d'adaptation des territoires au changement climatique.

Philippe CLUZEL (AERM)

Un commentaire sur l'Aude : à cette date, 87 actions ont été identifiées, dont 25 ont été réalisées et 45 sont en cours de réalisation, ce qui représente environ 20 millions d'économies pour 14 millions d'euros d'investissement. Le PGRE avance de manière soutenue. La compensation des prélèvements constituera le grand chantier à venir pour atteindre l'objectif d'équilibre. En outre la mise en œuvre de l'OGC devrait avancer significativement en 2019, avec une perspective de mise en place en 2021. Enfin le chantier ouvert en 2018 relatif à la répartition des volumes par usage devrait avancer en 2019.

IV. Questions du public

Dominique NURIT (CD 34, Présidente de la CLE du SAGE Lez)

La première carte présentée sur les déficits par bassin pourrait-elle être complétée par les pourcentages par rapport à l'usage ?

Zoé MAHE (DREAL)

Oui. Nous essayons aussi de travailler sur des cartes complémentaires, notamment pour dresser des points d'étape sur les bassins versants.

Jean-Claude ARMAND (CC du Grand Pic Saint Loup)

Je me ferai le porte-parole d'un territoire un peu oublié dans Aqua Domitia, il s'agit du Grand Pic St Loup. Je comprends que le projet a été orienté vers les secteurs les plus demandeurs. Aujourd'hui, nous avons toutefois engagé un schéma directeur eau brute avec l'appui financier de la Région, tout en réévaluant les besoins et les capacités de substitution. Il serait intéressant que ces solutions innovantes puissent s'insérer dans Aqua Domitia à l'horizon 2021.

Jean-Luc BERGEON

Je m'engage à vous rencontrer début 2019 pour que vous me présentiez ce travail. Il serait bien que BRL soit également présent.

Jean-François BLANCHET

Le territoire du Pic Saint-Loup n'a pas été oublié. Il s'inscrit simplement dans une séquence d'investissement différente. Aqua Domitia est un projet qui se développe au fur et à mesure que les territoires conduisent leur propre démarche d'évaluation de leurs besoins. Si cela est nécessaire, Aqua Domitia peut être étendu pour apporter un complément d'eau. La démarche est à ce jour planifiée jusqu'en 2021. Aqua Domitia n'a pas été mis en œuvre d'un seul bloc car les territoires trouvent eux-mêmes d'autres alternatives et effectuent des résiliences. Cette maturation permet au projet Aqua Domitia d'être efficace et résilient sur le plan environnemental. Ce que vient d'évoquer Jean-Claude est effectivement une démarche de maturation qui va permettre de poursuivre les études sur ce territoire. BRL sera en mesure d'accompagner la réflexion pour définir un futur réalisable.

Patrice PONCET (DDTM 34)

Dans le département de l'Hérault, 100 millions de m³ sont prélevés pour l'eau potable dans le milieu. Quelle est la contribution actuelle d'Aqua Domitia à l'usage eau potable ? Qu'en sera-t-il à terme ?

Eric BELLUAU

Aujourd'hui, Aqua Domitia fournit 1,5 million de m³ sur le SBL. Par ailleurs le RHR fournit 6 millions de m³ au Pays de l'Or et de 0 à 3 million de m³ à la Métropole d Montpellier en fonction de l'état des sources du Lez. . A l'horizon 2035, la projection serait de 3 à 6 millions de m³ sur le SBL à partir d'Aqua Domitia.

Maryse ARDITI

Certains territoires sont en train d'être équipés pour l'irrigation. Les exploitations agricoles ouvrent et ferment. Une fois que cet investissement, financé en grande partie sur fonds publics, aura été fait, comment garantir que ces territoires agricoles ne seront pas abandonnés ?

Jean-Luc BERGEON

Une garantie à 100 % n'est pas possible. En revanche une prise en compte collective est actée au travers des SCOT et des PLU. Nous serons vigilants sur ce sujet. Tous les acteurs devront jouer le jeu, en affirmant la vocation agricole des territoires irrigués dans les documents d'urbanisme.

Maryse ARDITI

La vocation agricole d'un territoire équipé pour être irrigué est garantie sur la durée du SCOT mais pour les suivants, la vigilance doit rester de mise. Par ailleurs je constate que le déficit en eau du Narbonnais est spectaculaire par rapport au reste de la Région. Il faut rappeler que le Narbonnais est passé en Zone de Répartition des Eaux. Force est de constater que les outils réglementaires jouent souvent un rôle important.

Jean-François BLANCHET

Nous nous assurons de la durabilité de l'exploitation agricole au travers des démarches commerciales et coopératives mises en œuvre. Nous satisfaisons 30 à 40 % des besoins exprimés dans le domaine agricole, et nous nous inscrivons dans un horizon d'usage de 20 à 30 ans. En outre nous nous sommes assuré que les territoires bénéficiant de l'irrigation puissent être utilisés, à l'horizon 2050, pour des productions alimentaires vendues en circuit court.

Tous les débits d'Aqua Domitia sont alloués. Alloués, ne veut pas dire utilisés, mais qu'ils ont une destination. Tout l'enjeu que nous avons aujourd'hui est de faire en sorte qu'il y ait un usage le plus raisonnable, le plus rationnel et le plus responsable possible de l'eau pour solliciter le moins possible l'infrastructure, de telle sorte que sa saturation soit la plus éloignée possible. Le facteur d'optimisation, c'est celui-là.

Pour y parvenir, l'ensemble des parties prenantes territoriales devront veiller à mixer les ressources.

Cathy VIGNON (Mosson Coulée Verte)

En amont d'Aqua Domitia, il convient de rappeler que les conseillers généraux de l'Hérault étaient bien conscients que l'enjeu de la ressource en eau s'inscrivait dans le cadre plus général de l'aménagement du territoire.

Lors du Comité de bassin du vendredi 7 décembre, ont été annoncées des prévisions de -60 % du débit du Rhône à la sortie du lac Léman d'ici 50 ans. Jusqu'à quand pourra-t-on alimenter le territoire occitan avec de l'eau du Rhône ?

Compte tenu de l'évolution démographique régionale, l'alimentation en eau potable pose question à terme.

Dans le cadre d'un projet de trufficulture sur le domaine des Jasses, 17 000 chênes truffiers seraient plantés et arrosés avec de l'eau pompée. Un tel projet pose question sur l'usage des ressources en eau.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Les courbes démographiques commencent à s'infléchir sur certains territoires de l'Occitanie. La question de l'accueil des populations se pose dès à présent.

Jean-François BLANCHET (BRL)

Selon l'Agence de l'eau, le Rhône achemine 54 milliards de m³ d'eau dans la mer. Au sortir du lac Léman, le débit est de 500 litres/seconde. Les débits moyens sont influencés chaque mois par les effets de température et de stock. Les études des experts font état d'une réduction du débit du Rhône de 20 à 30 % à l'horizon 2050. L'autorisation de prélèvement effectué par BRL sur le réseau hydraulique régional est de 75 m³/seconde. Aujourd'hui, nous utilisons en pointe 15 à 20 m³ / seconde ; avec Aqua Domitia, nous ajouterons 2,5 m³ / seconde. Nous pouvons donc dire que l'impact d'Aqua Domitia sur la ressource Rhône est et restera relativement modeste à l'horizon 2050.

Dominique NURIT (CD34 / SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens)

Un grand investisseur américain entend créer une truffière à Ferrières-les-Verreries. Face à un tel projet, les acteurs publics doivent se mobiliser car la terre n'est pas une marchandise banale.

V. Table ronde des financeurs de la troisième tranche

Participaient à la table ronde :

M. Dominique COLIN, Agence de l'Eau
M. Yvon PELLET, CD34
M. Bernard AURIOL, CABM
M. Jean MARTINEZ, CAHM
M. Alain VIDAL, Sète Agglopôle Méditerranée
M. Jean-Marc ALAUZET, SBL
M. Jean-François BLANCHET, BRL

La table ronde était animée par Jean-Luc BERGEON.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Après la phase de concertation mise en œuvre dans le cadre du projet Aqua Domitia, comment continuer à mobiliser les acteurs locaux sur la question des économies d'eau ?

Dominique COLIN (AERMC)

Le projet Aqua Domitia, s'insère dans une concertation locale à travers les PRGE. Ces derniers visent à un retour quantitatif par rapport à une statistique historique qui ne prend pas en compte le changement climatique. Ces PGRE, c'est juste un retour à l'équilibre par rapport à une photographie qui date de quelques années. Les PGRE de la génération suivante pourront gérer les nouvelles sources de substitution et d'économies qui permettront d'accompagner le maintien de l'équilibre quantitatif. L'Agence de l'eau soutient le projet Aqua Domitia à hauteur de 15 millions d'euros.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Comment le département de l'Hérault articule-t-il le projet Aqua Domitia ? Comment protéger les terres agricoles qui ont été équipées ?

Yvon PELLET (CD 34)

Le Département a voté hier le schéma d'irrigation 2018-2030 « Hérault irrigation 2018-2030 ». On a une demande au niveau de la viticulture et de l'agriculture, en général. L'irrigation doit être raisonnée et mesurée. De nouveaux cépages devront être adaptés à l'Hérault et son climat méditerranéen. Le département a le souci de créer des petites retenues collinaires, par exemple. Ce sont des choses nouvelles et qui peuvent avoir plusieurs fonctions, notamment en période hivernale, au niveau des inondations, etc. Là aussi, il va falloir travailler par secteur. Au travers des périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), le Département est très vigilant, mais il ne peut pas tout maîtriser. Les SCOT et les PLU intercommunaux sont de vrais outils. Les élus devront veiller à figer les zones agricoles.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Quel retour d'expérience pouvez-vous partager sur le projet Aqua Domitia ?

Bernard AURIOL (CABM)

L'Agglomération s'est dès le début investie dans ce projet structurant. Quelques divergences, interrogations et exigences ont toutefois été exprimées sur l'approvisionnement en eau potable. Au fil des discussions, nous avons été rassurés. L'agglomération s'est finalement inscrite dans le financement puisqu'elle apporte 3,25 millions d'euros à ce programme. Cela va nous permettre d'irriguer, pour nous, 2 400 hectares sur les 17 communes de l'agglomération. Je crois qu'il y a encore plus de demandeurs, mais on ne pouvait pas satisfaire tout le monde. Cela va nous permettre aussi, avec le syndicat de l'Astien – et j'espère que cela arrivera au bout – de soulager la nappe de l'Astien pour le plateau de Vendres.

C'est quelque chose d'excellent pour le territoire, et pour l'agriculture. C'est de l'arrosage raisonné pour combattre le stress hydrique au moment où il le faut, à certaines périodes, parfois sur quelques jours. Aqua Domitia est une sorte d'assurance payante de la sécurisation de la ressource en eau sur les 20 prochaines années. Les techniciens et les élus de notre agglomération sont très satisfaits du projet.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Pourriez-vous nous parler de la dimension touristique et économique du projet ?

Jean MARTINEZ (CAHM)

On a évidemment été très impliqués dans ce projet. On pensait, qu'il fallait le faire, et que c'était une nécessité. Non seulement au niveau du territoire dans son ensemble, mais aussi de notre petite Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée,

Notre communauté d'agglomération est petite et bipolaire. Le sud regroupe toute l'activité touristique – Agde, Cap d'Agde, Portiragnes –, et le nord-est est exclusivement agricole, même viticole, on pourrait le dire. Il était important d'avoir d'une part une sécurité du point de vue de l'eau potable pour toutes les populations et, en particulier, lors des pics de population en été, etc., avec une urbanisation qui est extrêmement importante sur le littoral.

C'était d'autre part essentiel pour le nord de notre communauté d'agglomération pour tout ce concerne la viticulture qui est le pilier économique de tout le nord. Même si la viticulture, comme on l'a entendu tout à l'heure, pourrait éventuellement évoluer et changer, je ne suis pas sûr que l'on puisse faire autre chose que de l'agriculture dans le nord de notre territoire. Je suis assez confiant sur le fait que cette irrigation sera utile à quelque chose dans les décennies à venir.

On va recevoir à peu près 600 litres par seconde, ce qui est vraiment extrêmement intéressant pour nous. Pour suivre la bipolarité, ils sont répartis en 300 litres par seconde pour l'eau potable et 300 litres par seconde pour l'irrigation, avec le souci de vraiment préserver l'eau potable pour la consommation, et essayer de faire en sorte que l'irrigation soit faite avec de l'eau brute, et non de l'eau potable.

On a investi, je vous le répète, pour notre petite communauté d'agglomération, 2,6 millions sur les 65 millions de cette opération et je pense que l'on peut en être satisfait.

Jean-Luc BERGEON

Quelles ont été les motivations de Sète Agglopôle Méditerranée pour participer à ce projet ?

Alain VIDAL (Sète Agglopôle Méditerranée)

La communauté, la SAM, est fière de pouvoir participer à l'élaboration de ce projet. Le territoire de la SAM est entouré d'eau, mais elle est un peu salée. Cela ne concorde pas avec la demande des agriculteurs.

Nous sommes très fiers de pouvoir participer à ce projet à notre petit niveau. Sur le programme, nous représentons 1 % du budget, mais avec ce 1 %, nous apportons notre goutte d'eau à ce projet.

C'est primordial pour les zones humides de tous les secteurs du bassin de Thau, pour des raisons de survie de l'agriculture. En effet, nous sommes un des coins de l'Hérault le moins arrosé. C'est donc vraiment un potentiel énorme que nous allons avoir.

Et en tant que maire, moi aussi, d'un petit village viticole, de temps en temps, je rêve d'avoir cette eau à ma porte parce que c'est un besoin vital. Je suis viticulteur, sur mon exploitation, entre une année sèche et une année normale, j'ai 50 % à 60 % de production en moins. Pour la continuité de la production viticole et la continuité économique du village, il nous faut de l'eau.

Dans le SCOT, nous avons mis une politique agricole. Nous travaillons avec le département et la SAFER sur une zone agricole à redynamiser. Je remercie BRL de passer vers chez nous. Ce n'est pas gagné, mais on avance.

Jean-Luc BERGEON (Région Occitanie)

Quels sont les besoins du SBL dans le cadre de ce projet ?

Jean-Marc ALAUZET (SBL)

Le syndicat du Bas Languedoc, couvre 28 communes entre Saint-Jean-de-Védas et Agde. *Grosso modo*, on couvre tout le secteur autour de l'étang de Thau. Nous avons parmi nos partenaires

l'agglomération de Sète, l'agglomération d'Agde et la métropole de Montpellier. Ces 28 communes représentent 500 000 habitants l'été et 200 000 l'hiver.

Quand on a participé au Maillon Sud, d'abord, au lancement d'Aqua Domitia, on avait cinq objectifs.

Premièrement, on a compris rapidement que l'on devait partager l'eau. On a senti que le partage de l'eau était une nécessité, notamment dans la vallée de l'Hérault. D'où le fait d'adhérer à BRL et à sa fourniture d'eau. Cela nous permettait, par exemple, de soulager les prélèvements sur l'Hérault, quand il y a des problèmes d'étiage, et d'utiliser davantage l'eau du Rhône avec notre usine de Fabrègues.

On a construit l'usine de Fabrègues qui fait 30 000 mètres cubes par jour que l'on doit doubler à l'horizon 2025 à 70 000 mètres cubes par jour. On a déjà négocié avec BRL 720 litres par seconde sur le débit d'Aqua Domitia. On est en train de signer, avec Monsieur Blanchet, une convention de 250 litres par seconde supplémentaires qui seront apportés, on pense, dans le secteur de Poussan Florensac.

Au total, on a donc presque 1 mètre cube par seconde envisagé pour sécuriser notre secteur jusqu'en 2045-2050, dans une période où le réchauffement climatique et l'augmentation de la population font que l'on a des besoins qui sont parfois très élevés, et surtout très importants pendant l'été.

Il y avait également le souci de diversifier notre ressource. Aujourd'hui, on pompe 100 000 mètres cubes par jour dans la nappe d'accompagnement de l'Hérault, et on n'avait qu'une seule ressource. Imaginez une pollution ou une sécheresse exceptionnelle ! Il fallait nous sécuriser en diversifiant nos ressources.

Avec BRL, nous allons avoir la possibilité d'obtenir, à court terme, 60 000 mètres cubes par jour. Et avec 250 litres par seconde, on aura encore plus. Cela nous permet vraiment de sécuriser l'approvisionnement de ce secteur qui est fortement impacté par le tourisme en bord de mer.

On avait également anticipé les augmentations de consommation du secteur. En fait on observe deux phénomènes inverses : c'est vrai que l'on a reçu beaucoup d'habitants, ces derniers temps, dans notre région. Mais il y a aussi une baisse drastique de consommation par ménage. D'ailleurs, on a revu toutes nos projections un peu à la baisse dans nos schémas. A l'époque, les ménages consommaient 130 mètres cubes d'eau, pour deux personnes avec deux enfants, soit quatre individus dans une habitation. On s'est rendu compte que l'on était passé à 106 mètres cubes. Il y a eu une prise de conscience très forte de l'économie d'eau.

Et parallèlement notre Syndicat a fait beaucoup d'efforts dans la recherche de fuites et dans l'amélioration des rendements du réseau. Sans forfanterie, nous avons un rendement global de 88 % au Syndicat du Bas Languedoc et l'on en est assez fier. C'est vrai que l'Agence de l'eau nous aide beaucoup. On a fait un travail considérable avec la pose de débitmètres et la pose de la télé-relève sur tous nos abonnés.

Je voulais dire également que nous avons été agréablement surpris par la qualité de l'eau. J'ai souvent été critiqué : « *Oui, tu vas faire de l'eau potable avec de l'eau du Rhône. Il y a des PCB, des pesticides, des résidus médicamenteux* ». On me faisait un portrait catastrophique de l'eau du Rhône.

Maintenant, on fait une analyse à l'entrée de l'usine de Fabrègues tous les jours et je peux vous dire que l'on est agréablement surpris par la qualité de l'eau du Rhône. Naturellement, on peut trouver des pesticides ou des résidus médicamenteux, mais dans des proportions relativement infimes. On a franchement une qualité d'eau qui est très appréciable en entrée d'usine, avant le filtrage. Monsieur Blanchet, Monsieur le Président, je vous signale que nous sommes des utilisateurs heureux de votre réseau.

Jean-Luc BERGEON

Le président du Département de l'Aude, M. André Viola nous a fait passer un petit texte. Il est satisfait de l'évolution du projet. Il note avec beaucoup de satisfaction que sa demande d'accélération sur le Minervois avait été entendue. Le département de l'Aude a investi plusieurs millions d'euros dans ce projet. Ce département est animé par une vraie volonté politique de garantir l'adéquation des besoins et des ressources. Il y a une vraie volonté politique de se doter d'une doctrine vertueuse qui allie à la fois le développement économique, l'agriculture et le développement durable.

Jean-François BLANCHET

Ce projet constitue, pour BRL, une formidable aventure avec la Région. BRL a connu ses 30 glorieuses de 1955 à 1985. S'en sont suivies 30 années tumultueuses. Aujourd'hui BRL retrouve une utilité. On rend possible, ce que vous, les élus et les collectivités, avez défini comme nécessaire au niveau des territoires. Et pour nous, il s'agit d'arriver à retrouver un sens à notre action, au-delà de la gestion du réseau hydraulique que nous faisons, en aménageant à nouveau le territoire. C'est participer à définir un espace dans lequel les uns et les autres vont trouver leur destin et leur capacité à vivre ensemble, avec un facteur essentiel qui est celui de la ressource en eau et qui doit faire consensus.

Faire consensus, cela veut dire écouter des voix différentes, qui ne sont pas les nôtres, écouter toute la diversité des positions. On a entendu, dans cette salle, beaucoup de positions diverses, mais sur lesquelles il faut savoir trouver une ligne directrice pour investir et de façon responsable et durable.

Avec l'amenée de l'eau du Rhône, cela nous a amenés à reconsidérer la relation au territoire, les ressources qui existaient, les démarches réglementaires qui ont été engagées, etc., notamment avec les PGRE, et définir un espace commun de projet.

Il nous fallait, à BRL, arriver à être beaucoup plus à l'écoute et je suis vraiment très satisfait des propos de Monsieur Auriol. Ils illustrent le chemin que nous avons parcouru, nous-mêmes, au niveau de l'équipe dirigeante, sous l'impulsion de notre président, Damien Alary, et de notre autorité concédante, la Région de Carole Delga, du vice-président et également avec Jean-Luc Bergeon. C'est un point sur lequel je voulais insister.

Le deuxième point est que l'argent public est rare et nous sommes ensemble arrivés à monter 65 millions d'euros de financement en moins d'un an. Cela veut dire que, tous ensemble, vous avez dit que ce projet, à vos yeux, était prioritaire pour rendre possible le transfert de l'eau du Rhône sur le territoire.

Cela veut dire que, pour nous tous qui intervenons, BRL est mis à l'honneur et je vous en remercie. J'associe également les services de l'Etat qui sont concernés et qui, au travers des démarches qu'ils conduisent, mais aussi au travers de l'approche régalienne, des autorisations, que ce soit la nouvelle autorité environnementale ou les DDTM.

Le troisième point, on l'a évoqué en creux. Dès lors que l'on amène de l'eau sur un territoire, on change ce territoire. Oui, on rend possible l'urbanisation parce que l'on amène de l'eau, on ne peut pas dire le contraire. Le débat ne porte pas sur le fait de savoir s'il y aura de l'urbanisation, mais comment cette urbanisation va être opérée, comment se fera la conciliation des choix de vie qui vont devoir être faits sur ces territoires.

C'est un vœu que je formule, en cette période de novembre et décembre particulièrement troublée, de savoir comment on retrouve la vision territoriale pour reconstruire ce pacte de confiance qui doit exister entre des personnes qui vont vouloir développer l'agriculture, d'autres qui vont accueillir des populations nouvelles dans leur ville et qui auront des besoins en eau, et d'autres fonctions aussi de préservation des milieux naturels.

Dans tout cela, on a une énorme responsabilité tous ensemble, et c'est là-dessus que je souhaite conclure, parce que l'argent public est là, parce que l'on a un horizon de temps, parce que l'on a des solutions techniques pour les mettre en œuvre. Nous sommes convoqués en responsabilité pour le faire de la meilleure façon possible, de la façon la plus ouverte possible et sans doute, et c'est le dernier point, de la façon la plus pédagogique possible.

Peut-être avons-nous encore davantage à expliquer notre action, à savoir pourquoi il y a ce grand projet, pourquoi il y a ces infrastructures et à quoi elles vont servir, en direction du grand public et des écoles. On a mené des actions, au niveau de BRL, au moment des fouilles archéologiques. On a fait venir justement des écoles pour qu'elles voient ce qu'il se passe.

Je forme le vœu que l'on puisse tous ensemble réussir ce grand défi et être à la hauteur des ambitions et de la confiance que vous nous portez. Je salue toutes les équipes qui y contribuent à la région et dans le groupe BRL. Elles se mobilisent sans compter leur temps, dans les services des départements et de l'Etat aussi, et certainement dans les communes. En tout cas, elles sont à votre service pour que l'on puisse réaliser ce grand défi.

VI. Conclusions

Jean-Luc BERGEON

Trois défis restent à relever : Le premier, concernant Aqua Domitia, est qu'il faut évidemment terminer ce troisième maillon. C'est important. Il a été aussi évoqué le fait de protéger tous ces investissements publics qui sont réalisés, et la première des protections reste la protection des terres équipées.

Concernant le réseau hydraulique régional, maintenant, il y a pour nous un *challenge* qui est celui de faire de ce patrimoine une vitrine de la gestion de l'eau dans toute la zone Méditerranée. J'ai entendu beaucoup de choses sur différents colloques, à savoir qu'il n'y aura pas d'agriculture en Méditerranée sans eau, demain. Effectivement et c'est à nous de mettre en œuvre toute cette politique et ces initiatives très concrètes sur la prochaine décennie. Les documents d'urbanismes dont on a parlé tout à l'heure sont en général sur dix ans. Donc, à nous de nous caler sur ces documents.

Pour terminer, sur l'ensemble de la Région, je crois qu'il faut continuer à accompagner les acteurs. On l'a évoqué. Cette concertation locale est une réussite et il ne faut pas s'arrêter là.

Enfin, il faut garder à l'esprit que les économies d'eau, doivent être le préalable à toutes nos réflexions.

Sébastien FOREST

Je voudrais saluer, tout d'abord, le professionnalisme de BRL et de l'ensemble des équipes dans la conduite de cette opération, non seulement au niveau technique, bien entendu, mais au niveau des méthodes et de l'écoute également. Jean-François l'a souligné, je pense qu'il y a eu une évolution dans l'approche de ce type de projets, et cette évolution le rend bien meilleur par rapport aux projets précédents.

Au niveau de l'Etat, on avait un outil dans notre giron qui a vécu des périodes un peu difficiles, comme tu l'as rappelé. Mais il a été transmis aux collectivités et l'on ne peut que se féliciter de la façon dont les collectivités – la Région au premier rang, mais aussi l'ensemble des collectivités – s'en sont saisies et ont fait prospérer cet outil au bénéfice de l'ensemble du territoire et de la population qui y vit.

Au-delà du professionnalisme, je voudrais souligner les propos responsables que j'ai entendus aujourd'hui, de la part de l'ensemble des participants. Il y a eu beaucoup de propos vertueux. Je

crois qu'il y a des engagements très forts des uns et des autres pour mener un projet respectueux du territoire sur lequel on est, et de l'ensemble de nos ressources.

Dans cette gestion économe de nos ressources, il y a bien entendu les ressources en eaux, mais je pense aussi à nos ressources foncières qui ont été largement évoquées. C'est un sujet majeur dans notre région, en Occitanie de manière générale, et dans ces territoires-là en particulier, de progresser dans une gestion plus responsable et plus économe de notre ressource foncière.

On s'est beaucoup étalé, on a beaucoup consommé de cette ressource et, aujourd'hui, on doit être capable, en faisant du renouvellement urbain et en faisant des opérations plus vertueuses, d'accueillir la population sans consommer de terres naturelles ni de terres agricoles dont on a besoin aujourd'hui et dont on aura encore plus besoin demain.

Je voudrais finir sur cette vision d'avenir. Je crois que ce qui caractérise ce projet, c'est d'avoir une vision de l'avenir du territoire qui est forte, claire, bien exprimée et qui place ce projet comme étant essentiel pour l'avenir. Et l'on n'a pas dans chaque projet une capacité à voir loin comme dans celui-ci.

Il participe de l'anticipation des évolutions que nous allons connaître, que nous ne connaissons pas encore bien, mais dont nous sentons bien que, sans ce projet et sans ces réalisations, nous serions en grande difficulté. Il y a encore des efforts à faire, mais je crois que ce projet va nous aider à faire face aux évolutions auxquelles nous allons être collectivement confrontés.

Un dernier point, c'est l'approche du terrain. Je crois que les solutions vont venir de projets structurants comme celui-ci, mais elles vont surtout venir des acteurs de terrain qui sauront collectivement s'organiser et prendre les bonnes décisions pour s'adapter au contexte qui évolue.

La continuité du projet doit donc se placer sur le terrain auprès des SCOT, des PLU – cela a été abordé – et de l'ensemble des élus locaux qui doivent concevoir l'évolution de leur territoire en prenant en compte l'ensemble des évolutions.

Merci à chacun, merci pour votre engagement sur ce projet et l'avenir du territoire.

La séance est levée à 12 heures 15.